

## Appel à candidature, Enseignant coordonnateur d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

<b>IMPLANTATION DES POSTES</b>	<p>En septembre 2015 un poste sera créé au collège Joseph-Hennequin de Gannat. De plus, parmi les 19 postes que compte le département, un est susceptible d'être vacant au collège Anne-de-Beaujeu de Moulins.</p>
<b>REFERENCES et CADRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi n° 2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées</li> <li>• Articles D.351-3 à D.351-20 du code de l'éducation précisant les modalités de mise en œuvre des parcours de formation des élèves présentant un handicap</li> <li>✓ Circulaire n° 2010-088 du 18.06.2010 relative à la scolarisation des élèves handicapés au sein du dispositif collectif d'un établissement du second degré</li> <li>• Circulaire n° 2004-026 du 10.02.2004 relative aux compétences des enseignants spécialisés</li> </ul>
<b>PROFIL DES POSTES ET DIPLOME</b>	<p><b>L'enseignant coordonnateur d'ULIS est un enseignant spécialisé du premier ou second degré, titulaire du CAPA-SH ou du 2 CA-SH, option D ou à défaut, un personnel titulaire du CAPA-SH ou du 2 CA-SH dans une autre option, ou un personnel non spécialisé.</b> Les candidatures sont ouvertes aux enseignants du premier degré de l'Allier et aux enseignants du second degré.</p>
<b>MISSIONS DES POSTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faciliter la poursuite d'une formation adaptée aux compétences de chacun des élèves, construire dans ce cadre une organisation pédagogique du dispositif, adaptée aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap,</li> <li>• organiser le travail des élèves en situation de handicap en fonction des indications portées sur leur projet personnalisé de scolarisation (PPS) et en lien avec l'équipe de suivi de scolarisation (ESS), concevoir un enseignement adapté dans la classe de référence et mettre en œuvre des actions de remédiation pédagogiques et un enseignement adapté,</li> <li>• concevoir un projet pour l'ULIS permettant d'articuler les projets personnalisés de scolarisation au projet de l'établissement,</li> <li>• proposer l'adaptation des enseignements en référence aux objectifs du socle commun, veiller à renseigner le livret personnel de compétences tout au long du parcours scolaire,</li> <li>• favoriser et coordonner la scolarisation individuelle au sein de l'établissement,</li> <li>• organiser la mission des auxiliaires de vie scolaire (AVS) au sein du dispositif,</li> <li>• organiser l'intervention des services de soins pendant le temps scolaire.</li> <li>• contribuer à la construction du projet d'orientation et à l'accès aux dispositifs de droit commun pour ces élèves,</li> <li>• permettre le maintien et la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale,</li> <li>• se constituer comme personne-ressource pour l'établissement.</li> </ul>
<b>COMPETENCES SOUHAITEES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les fonctionnements, structures ; services et dispositifs de l'ASH</li> <li>• Connaître le système éducatif dans son ensemble, notamment le second degré</li> <li>• Etre capable de tenir un rôle de médiateur, régulateur</li> </ul> <p>Posséder le sens de la communication et du travail en équipe, en respectant et faisant respecter la confidentialité des informations.</p>

<p><b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b></p>	<p>Les enseignants intéressés doivent transmettre un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae à Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale,</p> <p style="text-align: center;">division des personnels, Château de Bellevue, rue Aristide Briand, CS 80097 03403 Yzeure CEDEX</p> <p>Les candidatures peuvent être transmises par mail à l'adresse : <a href="mailto:ce.dp-ia03@ac-clermont.fr">ce.dp-ia03@ac-clermont.fr</a></p> <p>Les candidatures seront également transmises à l'EN ASH à la même adresse postale ou par mail à l'adresse : <a href="mailto:ce.0031054E@ac-clermont.fr">ce.0031054E@ac-clermont.fr</a></p> <p><b>La date limite pour déposer une candidature est fixée au lundi 9 mars 2015, 12 heures.</b></p> <p>Une commission déterminera l'aptitude des candidats à exercer les fonctions décrites et procédera au classement des candidats.</p>
--	--